



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
Tel. : + 33.(0) 1.45.68.15.71
Fax : + 33 (0) 1.45.68.55.70

29 Jul 2003

Réf. CL/WHC.7B/03

A: Tous les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial

Cc: Organisations consultatives auprès du Comité du patrimoine mondial (ICOMOS, ICCROM et UICN)

Objet: Présentation des candidatures aux sièges de Président, Vice-Présidents et Rapporteur de la 14^e Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (Paris, 14-15 octobre 2003)

Madame/Monsieur,

La 13^e Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (Paris, octobre 2001) a adopté une résolution sur l'application des procédures d'élection du Bureau de l'Assemblée générale¹. Cette résolution établit une procédure concernant la présentation des candidatures aux sièges de Président, Vice-Présidents et Rapporteur de l'Assemblée générale.

En vertu de cette résolution, j'ai l'honneur de vous informer que le Bureau suivant doit être élu lors de la 14^e Assemblée générale (Paris, 14-15 octobre 2003): le Président de la 14^e Assemblée générale, le Rapporteur de la 14^e Assemblée générale et trois Vice-Présidents² de la 14^e Assemblée générale. Les dispositions relatives à l'élection du Bureau de l'Assemblée générale ainsi que leurs obligations sont consignées dans les Articles 3 et 4 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

Ainsi, et afin de préparer une liste provisoire des candidatures, je vous saurai gré de bien vouloir m'informer, si possible **avant le 12 septembre 2003**, de l'intention de votre pays de présenter des candidatures aux sièges de Président, Rapporteur ou Vice-Président de la 14^e Assemblée générale. Si votre pays souhaite nommer l'un de ses représentants comme Président ou Rapporteur de la 14^e Assemblée générale, veuillez également préciser le nom et le titre du/des candidat(s) proposé(s).

Dans l'attente de vous revoir à l'occasion de l'Assemblée générale et en vous remerciant de votre collaboration à cet égard, je vous prie de croire, Madame/Monsieur, à l'assurance de ma très haute considération.

Francesco Bandarin
Directeur
Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

¹ Voir paragraphe 102, Rapport de la 13^e Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (Paris, octobre 2001), document WHC-03/14.GA/INF.1

² Comme l'indique le document WHC-03/14.GA/INF.2, lors de la plupart de ses sessions antérieures, l'Assemblée générale a élu trois Vice-Présidents.